

# Fiche de de données de sécurité

(Selon le règlement CE n°1272/2008)



## SQUAD

Dernière révision: 08/10/2018

Version 1.2

page 1 / 7

### 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit	<b>SQUAD</b>
Type de préparation	Emulsion concentrée
AMM n°	2140227

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Utilisation en tant qu'adjuvant pour les bouillies herbicides, fongicides et insecticides

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

KOPPERT France SARL  
147 Avenue des Banquets  
84300 Cavaillon  
Tél : 04.90.78.30.13

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA Tél :01.45.42.59.59

### 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Selon le règlement (CE) n°1272/2008 : Non classé

#### 2.2 Eléments d'étiquetage

Risques particuliers :

H412 :

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Conseils de prudence :

P101 :

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 :

Tenir hors de portée des enfants.

P103 :

Lire l'étiquette avant utilisation.

P270 :

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

P273 :

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

P501 :

Eliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

EUH401

Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

# Fiche de de données de sécurité

(Selon le règlement CE n°1272/2008)



## SQUAD

Dernière révision: 08/10/2018

Version 1.2

page 2 / 7

SP1 :	Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. /Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]
SPe3 :	Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.
Délai de rentrée :	6 heures en cohérence avec l'arrêté du 12 septembre 2006

### 3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

**3.1 Substance** Triglycéride éthoxylé 100E

#### **3.2 Mélange**

Formulation : EC (Emulsion Concentrée)

Composés dangereux	Concentration % (w/w)	Classification EU Reg. 1272/2008
Alkylpolyglucoside	3-10%	H318

### 4 PREMIERS SOINS

#### **4.1 Description des premiers secours**

Mesures de première urgence	Ecarter rapidement le patient de la zone contaminée. Le débarrasser de tous les vêtements contaminés. Tenir le patient au chaud et ne pas le laisser seul. Contacter un médecin et lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité.
Contamination des yeux :	En cas de contact avec les yeux laver immédiatement et abondamment à l'eau puis consulter un spécialiste
Contamination par inhalation :	Amener le patient à l'air frais et contacter un médecin.
Contamination de la peau :	Laver abondamment à l'eau et au savon. Contacter un médecin si l'irritation persiste.
Contamination par ingestion :	Nettoyer la bouche avec de l'eau si la personne est consciente. Ne pas faire vomir. Contacter un médecin.

## SQUAD

Dernière révision: 08/10/2018

Version 1.2

page 3 / 7

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Sensibilisation : Non sensibilisant

Irritation oculaire : Non irritant

Irritation dermique : Non irritant

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun antidote. Le traitement devra être adapté aux symptômes.

## 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'extinction:

Le produit n'est pas combustible. Si les emballages, les moyens de transport ou les dépôts prennent feu, l'agent extincteur devra être adapté à l'environnement. Les agents extincteurs à poudre sèche, mousse et CO2 sont plus appropriés que l'eau qui représente un risque pour l'environnement.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques spécifiques liés aux produits de combustion : Aucun

Vêtements de protection et équipements recommandés : Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection couvrant tout le corps

### 5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser de l'eau pour refroidir les emballages. Prendre les mesures adéquates pour éviter toute pollution.

## 6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence

Le port de vêtements de protection, de lunettes et de gants est nécessaire. Eloigner de toute source de chaleur ou de flamme.

Eloigner les personnes non protégées. Ventiler avant de précéder à l'élimination.

## SQUAD

Dernière révision: 08/10/2018

Version 1.2

page 4 / 7

### 6.2 Mesures pour la protection de l'environnement

#### 6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir la contamination par épandage de sable ou de terre. Veiller à ce que les écoulements de produit ne contaminent pas les réseaux publics d'eaux usées, les eaux de surface ou la nappe phréatique. Les matériaux de contention seront collectés et détruits par un professionnel dûment agréé. Informer immédiatement les autorités.

## 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

SQUAD n'est pas doté de propriété explosive ou inflammable, ce qui permet de manipuler, d'entreposer et de transporter ce produit sans risque et sans prendre de précautions particulières en dehors des précautions classiques prises dans ce domaine pour les produits phytosanitaires (ne pas fumer, ne pas boire, ne pas manger).

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

SQUAD est stable au stockage à température ambiante pour une durée maximale de 2 ans dans son emballage d'origine.

Tenir l'emballage étiqueté et correctement fermé durant le stockage.

Tenir à l'abri de l'humidité et à des températures comprises entre 0°C et 30°C. Tenir à l'écart des enfants dans un local fermé à clé.

Tenir à l'écart de nourritures ou de boissons destinées pour l'homme ou les animaux.

## 8 CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

Valeur limite d'exposition professionnelle

Aucune valeur limite d'exposition n'a été fixée.

L'utilisateur doit lire attentivement l'étiquette et se conformer strictement aux indications relatives aux données toxicologiques et en accord avec les bonnes pratiques agricoles.

# Fiche de de données de sécurité

(Selon le règlement CE n°1272/2008)

## SQUAD

Dernière révision: 08/10/2018

Version 1.2

page 5 / 7

### 8.3 Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire

Protection des yeux/du visage

Protection individuelle

N'est pas obligatoire dans le cadre d'une utilisation normale du SQUAD.

Porter des lunettes de sécurité conforme à la norme NF EN 166 afin de prévenir les contacts directs.

Port de gants de protection contre les risques chimiques conformes à la norme NF EN 374-1. Pour protéger le travailleur amené à intervenir sur les parcelles traitées, porter la combinaison de travail (cotte en polyester/coton 65%/35%, densité d'environ 250 g/m<sup>2</sup>) avec traitement déperlant.

## 9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	/	Marron clair
Odeur	/	Oléïque
Densité (20°C)	/	1,02
pH	At 20°C	6,22 (1%)
Point de gel	/	- 3°C
Point éclair	Pensky-Martens	> 171°C
Flammabilité	/	Non Inflammable.
Propriété explosive	/	Non explosive.

## 10 STABILITE ET REACTIVITE

### 10.1 Stabilité durant le stockage

SQUAD est stable dans les conditions normales de stockage pendant 2 ans

### 10.2 Conditions à éviter

Des températures extrêmes provoquent une dégradation du produit. Eviter les bases et acides forts ainsi que les agents oxydants forts.

### 10.4 Produits de décomposition dangereux

Aucun connu.

### 10.5 Polymérisation

Aucune.

## 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Toxicité aiguë (SQUAD)

DL50 aiguë orale (rat)	DL50 > 2000 mg/kg	OECD 401
DL50 aiguë dermique (lapin)	DL50 > 2000 mg/kg	OECD 402
Irritation cutanée (lapin)	Non irritant	OECD 404
Irritation oculaire (lapin)	Non irritant	OECD 405
Sensibilité dermale (Cobaye)	Non Sensibilisant	OECD 406

# Fiche de de données de sécurité

(Selon le règlement CE n°1272/2008)



## SQUAD

Dernière révision: 08/10/2018

Version 1.2

page 6 / 7

### CMR

Voie exposition	Effets
Carcinogénicité	Aucun
Mutagenicité	Aucun
Toxicité reproduction	Aucun

### 12 INFOMATIONS ECOLOGIQUES

#### Comportement dans l'environnement:

Biodégradable : Biodégradabilité de 75% en 28 jours (OECD 302B)

Faible mobilité dans le sol

Faible risque d'accumulation.

#### Ecotoxicologie

Organismes aquatiques :

Nocif vis à vis des organismes aquatiques.

Autres organismes :

Non classé vis à vis des abeilles ou vers de terre

### 13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

#### 13.2 Élimination du produit

Éliminer les fonds de cuve par épandage sur la culture la plus proche. En cas de déversement accidentel, absorber le produit avec des agents stabilisant. Puis éliminer les déchets par un réseau agréé.

#### 13.3 Élimination de l'emballage

Le réemploi de l'emballage est strictement interdit. L'applicateur doit :

- Rincer l'emballage plusieurs fois et mélanger les eaux de rinçage à la bouillie.

- Rendre l'emballage inutilisable en trouant le bidon,

- Éliminer l'emballage selon la législation en vigueur.

En France, se référer au Décret 94-609 du 13 juillet 1994

### 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### 14.1 UN catégorie

Aucune

#### 14.2 Nom UN pour le transport

Aucun

#### 14.3 Classe de risque transport

Aucune

#### 14.4 Risque environnement

Polluant marin : Non

#### 14.5 Précautions spéciales pour l'utilisateur

Non classé

#### 14.6 Transport en vrac en accord avec l'a annexe II of MARPOL 73/78 et le code IBC

Pas applicable.

# Fiche de de données de sécurité

(Selon le règlement CE n°1272/2008)



## SQUAD

Dernière révision: 08/10/2018

Version 1.2

page 7 / 7

### 15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

**Description chimique :** Triglycéride ethoxylé 100E  
**Classement toxicologique :** Sans classification.

**Symboles selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :**  
Non classé

**Installation classée :** Non classé  
Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
=> Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapports aux points d'eau.

### 16 AUTRES DONNEES

Mise à jour : section 1

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation de la préparation. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant le détention et la manipulation de produit dont il est le seul responsable.